

BILAN COMFOR 2021

LA COMFOR: Commission des formations continues de l'association EMDR France

- I. Membres
- II. Missions
- III. Bilan des actions menées
- IV. Bilan des projets court / moyen / long terme

I. Membres de la COMFOR



Nicolas Desbiendras
Responsable de la commission
Membre du CA



Martine Iracane Coste
Membre du CA



Nina Hannaux (démission)
Membre du CA



Sophie Harras



Emmanuelle Blanda Gernet

II. Missions de la COMFOR

- Évaluer les dossiers de demande d'accréditation des formations continues.
- Réévaluer les dossiers présentant des anomalies.
- Cadrer à posteriori la Mailing list / le forum au sujet des publicités des formations.
- Préparation de formations exceptionnelles / conférences pour les adhérents EMDR France.

III. Bilan des actions menées

- Remise en route du processus d'accréditation des formations continues EMDR France.
- Actualisation du dossier de demande d'accréditation de formation.
- Désaccréditation de plusieurs formations qui ne respectaient pas les critères.
- Évaluation des demandes d'accréditation de formation: 14 demandes depuis septembre 2021.

Rappel des statuts des formations continues

1. Formation centrée EMDR, permettant l'obtention d'un crédit pour une heure de formation.
2. Formation non centrée EMDR, ne donnant pas droit au crédit de formation mais reconnue dans le cadre de la formation continue.
3. Formation non reconnue dans le cadre de la formation continue de l'Association EMDR France.

Statuts 1 et 2 permettent d'en faire la promotion sur le site EMDR France.

L'accréditation d'une formation continue



9 rue Papillon 75009 Paris
09 63 58 44 63
contact@emdr-france.org
www.emdr-france.org

Dossier de demande d'accréditation dans le cadre de la formation continue EMDR France

1) Intitulé de la formation.

2) Nom du ou des intervenants et avec pour chaque personnes un court CV mentionnant en particulier les qualifications en tant que praticien EMDR (superviseur, formateur.)

3) Date et lieu de la formation.

4) Durée. La durée de la formation (c'est-à-dire le nombre total d'heures de formation délivré) n'inclue pas les temps de pause.

5) Publics : A qui est ouverte la formation, nombre maximum de stagiaires.

6) Présentation de la formation : Une courte présentation de la formation, en insistant tout particulièrement sur la place donnée au modèle du traitement adaptatif de l'information, au protocole standard en 8 phases, des protocoles spécialisés et / ou leur intégration avec d'autres pratiques, psychothérapies ou modèles théoriques.

7) Objectifs : Description des buts de la formation et moyens mis en œuvre pour évaluer ces objectifs.

8) Contenu : Il sera précisé le programme détaillé et le déroulement pratique de la formation, les horaires, les pauses, les repas.

9) Méthodologie / Moyens pédagogiques : Présentation théorique, études de cas, démonstrations, jeux de rôles, exercices pratiques.

10) Conditions financières.

11) Nom de l'organisme de formation, n° de SIRET, n° de déclaration d'activité de formation.

12) Nom du responsable administratif.

13) Information et inscription.

14) Références bibliographiques du thème de la formation proposée (cette bibliographie sera transmise au comité scientifique d'EMDR France).

Bilan des actions menées (suite)

- Lien avec la COMRECH
- Organisation d'une réunion de superviseurs accrédités ou en cours de formation
Lundi 11 Avril à 20H30 (2H)

IV. Bilan des projets court / moyen / long terme

- Proposer des supervisions en ligne thématiques
- Session de remise à niveau des bases didactiques de la thérapie EMDR.
- Aide au parcours vers l'accréditation
- Conférence EMDR France
- Aide aux JFCE

